Cahiers de l'ILSL, 6, 1995, pp. 137—157

Interaction, co-énonciation et tours de parole

Thérèse Jeanneret
Université de Neuchâtel, Séminaire de français moderne

NOUS AIMERIONS PRÉSENTER DANS CE TEXTE les enjeux à la fois syntaxiques et interactionnels que pose la description d'un phénomène que nous avons appelé *co-énonciation* (Béguin-Jeanneret 1988) et que l'on trouve dans la littérature désigné par les termes de *phrases en collaboration* (collaborative sentences) (Jefferson 1973, Sacks 1992), de *locuteur collectif* (Loufrani 1985), d'*achèvement interactif* du discours (Gülich 1986), d'*unité syntaxique produite conjointement* (single syntactic unit jointly produced) (Lerner (1991), de *construction conjointe d'énoncés* (joint construction of utterances) (Coates 1994). D'une manière comparable à tous les auteurs précités, nous définirons la co-énonciation comme la construction à deux locuteurs – au moins – d'une unité discursive telle qu'elle apparaît dans l'exemple (1) :

(1)[1]

	V	toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +
→	M	ou en avez-vous un autre précis euh: +
	A	non disons c'était disons pas mon métier disons mon activité

(Corpus « Le petit lynx », 215-218)

Dans cet exemple, V. et M. construisent ensemble une question, à laquelle A. apporte sa réponse. On pourrait dire aussi que l'énoncé de M. est la suite de l'énoncé de V. et parler de *complétion* (André-Larochebouvy 1984) par M. du tour de parole de V.

---

1 Les conventions de trancription figurent à la fin de l'article.

1. POINTS DE VUE SYNTAXIQUES SUR LA CO-ÉNONCIATION

Ce phénomène de co-énonciation peut être – et a été – analysé comme syntaxique au moyen d'exemples comme (2)[2] :

(2)

A donc je sais à peu près comment il faut être vis-à-vis de telle ou telle personne donc euh je comprends

→ B la méthode

(exemple emprunté à Loufrani, 1985)

On peut en effet considérer que B. par son énoncé vient simplement saturer la valence du verbe *comprendre*. « Dans ce type de configuration, écrit Loufrani (1985), le premier locuteur amorce la construction syntaxique avec une place vide, le second locuteur remplit la place vide de la rection ou de la valence en apportant le complément lexical ». Cette explication ne peut en revanche pas montrer comment le locuteur B en vient à compléter l'énoncé de A., puisque, ainsi que le fait d'ailleurs remarquer Loufrani, le verbe *comprendre* aurait pu rester en construction absolue.

Ainsi, sur le rôle, la fonction de cette co-énonciation, sur le problème éventuel que cette co-énonciation permettrait de résoudre, l'explication syntaxique est impuissante à se prononcer. De même, une explication uniquement syntaxique ne peut pas permettre de se pencher sur l'attitude que va adopter A. par rapport à l'achèvement de son énoncé.

Néanmoins la co-énonciation pose un certain nombre de problèmes qui peuvent être envisagés d'un point de vue syntaxique et nous en mentionnerons deux.

D'abord on peut traiter de la co-énonciation à travers la notion de *formats syntaxiques à deux composantes.* Lerner (1991), tout en se référant à l'analyse conversationnelle telle qu'elle est préconisée dans l'article de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), met en évidence l'importance des formats syntaxiques à deux composantes, tels par exemple que *si...alors* pour la production conjointe d'unités syntaxiques : commencer un tour de parole par *si* indique à l'interlocuteur que l'unité en cours de construction n'est pas potentiellement un tour de parole à elle seule, que sa fin ne coïncidera

2 Apothéloz et Grossen (ici-même) signalent un enchaînement syntaxique entre les tours 8TF et 9P de leur corpus assez proche de cet exemple (2).

pas avec la fin d'un tour de parole, qu'elle n'est que la première partie de la construction (*a preliminary component*).

On pourrait tenir le même raisonnement pour l'exemple suivant :

(3)

	L_1	parce que je vois j'en parlais avec X dans mon boulot finalement je suis trop sympa quoi . je serais un salaud une peau de vache
→	L_2	ils diraient que t'es un salaud . ils auraient presque du respect pour toi .
→	L_1	tandis que là je suis trop sympa . mais je peux pas ne .
	L_2	c'est sûr

(exemple emprunté à Morel, 1983)

qui présente deux co-énonciations successives : L_1 esquisse – au moyen du conditionnel – un univers dans lequel il aurait un certain comportement *je serais un salaud.* Par là-même il signale à son interlocuteur, L_2, qu'il a initié une séquence syntaxique d'une certaine longueur. L_2 met à profit cette indication puisque c'est lui qui tire deux conséquences valides dans l'univers créé : *ils diraient que t'es un salaud* et *ils auraient presque du respect pour toi.* L_1 peut alors revenir par opposition (*tandis que là*) dans l'univers « du moment » et affirmer une impossibilité *mais je ne peux pas* qui paraît évidente à L_2 puisqu'il acquiesce avant même que le constituant ne soit terminé par un *c'est sûr*[3]. Toute cette portion du texte conversationnel est ainsi produite à deux, en duo – nous dirions *co-énoncée* – et il paraît évident que, dans ce cas, les locuteurs s'appuient pour cette production à deux sur des indices syntaxiques. On peut parler là d'un mode de structuration syntaxique (Jeanneret 1993) ce qui ne préjuge pas d'autres modes de structuration à l'oeuvre dans cet extrait : comme le dit Lerner (1991 : 450) « any aspect of the organization of talk in interaction that includes a projectable compound turn-unit format therein provides the resources for completion by another participant ».

En second lieu, on peut envisager la co-énonciation en se penchant sur les contextes syntaxiques permettant l'articulation de deux discours comme le fait Rubattel dans ses travaux. Rubattel (1985), par exemple, cherche à intégrer dans le modèle hiérarchique et fonctionnel qu'il a contribué à développer (voir Roulet et al. 1985 pour une présentation

3 Nous reviendrons à ce problème à propos de l'exemple (4).

complète) la polyphonie, c'est-à-dire l'idée qu'un énoncé doit être interprété non seulement à travers son locuteur, c'est-à-dire la personne qui prend en charge l'ensemble de l'énoncé mais aussi à travers son ou ses énonciateurs, c'est-à-dire le ou les responsables de telle ou telle portion de l'énoncé. Le problème de la délimitation des constituants de l'énoncé se pose alors d'une manière cruciale : comment déterminer quelle est la partie prise en charge par tel ou tel l'énonciateur, comment délimiter dans l'énoncé les différents segments imputables aux différents énonciateurs ? En dehors du cas bien étudié du discours rapporté, ni les travaux de Bakhtine (Todorov 1981), ni les travaux de Ducrot (dès Ducrot et al. 1980), qui ont employé cette notion de polyphonie, ne permettent de répondre à cette question. La réflexion de Rubattel est de nature syntaxique: il cherche à dégager des contextes syntaxiques dans lesquels il peut y avoir un énonciateur différent, c'est-à-dire à déterminer des constituants syntaxiques qui peuvent être des *unités monophoniques minimales.*

On voit donc que cette perspective syntaxique a une certaine pertinence pour la co-énonciation : on peut en effet faire l'hypothèse que les contextes syntaxiques dans lesquels pourront apparaître des unités monophoniques minimales sont les mêmes que des contextes dans lesquels pourraient s'articuler des énoncés co-énoncés (voir Jeanneret à paraître). Dans l'exemple (4bis), nous rencontrerons un cas (5 NN-11 NN) dans lequel le propre discours d'une locutrice, un discours rapporté et le discours de l'interlocutrice en co-énonciation s'articulent les uns aux autres.

Par ailleurs, à côté de ces perspectives qui font la part belle à la syntaxe, il y a des recherches pertinentes pour la description de la co-énonciation qui privilégient radicalement l'interaction.

2. POINTS DE VUE INTERACTIONNELS SUR LA CO-ÉNONCIATION

Goffman (1987), dans le chapitre de son livre qui s'appelle *Répliques et réponses*, adopte une perspective exclusivement interactionnelle pour mettre en évidence deux problèmes qui peuvent venir interférer avec la paire adjacente et donc brouiller ou dissoudre son organisation typique « de tour long de deux énonciations » (1987 : 12). Il s'agit des problèmes posés par la manière dont se réalisent linguistiquement les aspects rituel et métacommunicatif dans la conversation. Nous nous

centrerons ici sur l'aspect rituel pour montrer comment la co-énonciation peut être décrite dans ce cadre comme une de ses manifestations. En simplifiant un peu, on peut dire que pour Goffman en effet, les contraintes systémiques règlent l'organisation du discours en déclaration-réplique, c'est-à-dire en paires adjacentes, mais les contraintes rituelles viennent compliquer et allonger le couple déclaration-réplique en provoquant l'insertion de la paire adjacente dans un ensemble d'énonciations servant à ménager les faces des interlocuteurs. Si nous revenons à notre exemple (1) :

(1 bis)

V	toutes les actions que vous avez faites . pour les animaux étaient-elles par . pour votre métier +
M	ou en avez-vous un autre précis euh: +
A	non disons c'était disons pas mon métier disons mon activité

(« Le petit lynx », 215-218)

on voit que cet exemple est long de trois énonciations (pour adopter la terminologie de Goffman), mais représente néanmoins une paire adjacente question-réponse. La première énonciation est potentiellement le premier terme d'une paire adjacente : la locutrice sélectionne le futur locuteur A. en s'adressant à lui (*vous avez faites; votre métier*). Pourtant la seconde énonciation n'est interprétée par aucun des trois locuteurs comme la seconde partie de cette paire – ce que le principe de pertinence conditionnelle permet parfois de réaliser même dans des cas où le lien entre les deux tours est loin d'être évident – mais elle est traitée comme une demande de suspendre provisoirement la séquence question-réponse le temps d'une précision. Cette précision est jugée nécessaire par M. qui craint que la question de V. ne soit pas assez claire tant du point de vue de la performance proprement dite (hésitation *par/pour*) que du choix de la formule (*être pour son métier* pour dire quelque chose comme *s'exercer dans le cadre de son métier*). Cette co-énonciation relève donc de l'aspect rituel : elle permet, aux yeux de M., d'éviter au trio un malentendu[4]. La co-énonciation serait alors – à côté de l'échange réparateur – une autre matérialisation de l'allongement, dû aux contraintes rituelles, de la structure conversationnelle au-delà des

4 C'est notre interprétation: il est vrai que l'on pourrait aussi considérer que M. cherche à se repositionner comme interlocutrice. Dans ce cas, la fonction de cette co-énonciation ne serait plus d'éviter un malentendu mais elle garderait néanmoins un caractère rituel.

deux tours de la paire adjacente. On voit que dans cette perspective, un phénomène de structure conversationnelle comme la co-énonciation peut être expliqué sans aucune référence à sa forme linguistique proprement dite.

De la même manière, le point de vue interactionnel est clairement privilégié par Coates (1994), qui travaille en faisant référence au modèle de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974). Pour elle, la construction conjointe d'énoncé est un trait caractéristique du parler féminin. Cette caractéristique du parler féminin lui permet de montrer qu'il existe, à côté du turn-taking, d'autres formes – marquées par rapport au modèle de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) – de turn-taking qui mettent en jeu d'autres stratégies d'interaction. Pour elle, de telles stratégies sont clairement féminines et dénotent l'existence de modèles alternatifs au modèle « standard » du turn-taking. Même si l'hypothèse du caractère féminin de la pratique de co-énonciation nous paraît devoir être écartée (voir (3), (5) et (6) comme contre-exemples), l'exemple suivant (4) serait un bon exemple de construction conjointe « à la Coates » d'autant que N et NN sont des femmes, N étant une francophone native, NN étant Polonaise:

(4)

	NN	ça c'est intéressant pourquoi les enfin ce n'est pas les les Français ou ou euh les Suisses n'ont pas besoin d'apprendre euh le polonais
	N	mh
	NN	par exemple (rire)
	N	mh
	NN	mais ils disent euh . sans sans savoir euh très bien ce que c'est que c'est très difficile pour eux
	N	oui oui
	NN	pourtant euh ..
→	N	ben il n'y a pas de raison que ce soit plus difficile
→	NN	pour des Français [ ]
	N	[absolument]
	NN	que le français [pour les Polonais (rires)
→	N	[pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument aucune raison (rires) et (...)

(Corpus « Maria »)

Comme le dit Coates, à propos d'un exemple comparable, la terminologie de Sacks, Schegloff et Jefferson (1974) devient quelque peu inopérante ici : il n'est plus évident que tour de parole et prise de parole d'un locuteur soient liés (nous reviendrons à ce problème), il n'est plus sûr qu'il soit pertinent de parler de places transitionnelles[5], il semble y avoir plutôt *partage du flux conversationnel* (shared floor) que répartition.

Néanmoins on voit se développer dans cette interaction une certaine organisation : l'exemple (4) donne une impression de discours structuré dans lequel le partage du flux conversationnel s'opère à la frontière de certains constituants. A notre sens, une approche interactionnelle ne peut à elle seule mettre en évidence cette organisation. D'où l'importance d'articuler perspective syntaxique et perspective interactionnelle.

3. APPROCHES INTÉGRANT SYNTAXE ET INTERACTION POUR DÉCRIRE LA CO-ÉNONCIATION

Nos propositions d'intégration des perspectives syntaxique et interactionnelle sont inspirées de celles que Gülich (1986) a mis en oeuvre pour rendre compte de ce qu'elle appelle *l'achèvement interactif des énoncés inachevés*. Gülich privilégie une approche interactionnelle des énoncés inachevés sans pour autant négliger de prendre en compte l'aspect syntaxique. Dans le cadre qu'elle construit, « les énoncés inachevés sont conçus comme des traces laissées dans le discours par le travail de production discursive fourni par les interlocuteurs ». L'attention que Gülich porte à la syntaxe passe donc par son attention au travail proprement dit de la formulation auquel se livrent les interlocuteurs. Par ailleurs, en conformité avec une perspective ethnométhodologique, Gülich tente de faire apparaître ce que les interlocuteurs définissent comme « inachevé » et « à achever » et focalise son attention sur les marqueurs d'achèvement et d'inachèvement et sur les procédés discursifs d'achèvement d'un énoncé. Nous essaierons d'adopter la même démarche pour décrire plus

5 En adoptant un autre point de vue, on pourrait dire qu'il y a – à partir de *pourtant* – « emballement » du système et qu'il y a changement de locutrice après presque chaque unité de construction du tour.

précisément l'exemple (4). Gülich travaille sur un corpus de conversations exolingues, le critère « situation de contact de langues » est donc central pour elle. L'importance qu'elle accorde à ce critère est lié aussi au type d'énoncés inachevés qu'elle étudie. En effet, elle centre son étude sur des énoncés inachevés à la suite d'une panne lexicale et porte tout son intérêt sur la manière dont le locuteur en panne tente de définir le lexème qui lui manque et en dessine les contours syntaxiques et/ou sémantiques pour faciliter la tâche d'achèvement de l'interlocuteur. Bien que la conversation dont est extrait l'exemple (4) soit elle aussi exolingue, nous n'en ferons pas un caractère central. La locutrice non native est en effet une experte en français et d'ailleurs on ne trouve ni dans cet exemple ni dans l'ensemble de la conversation dont il est extrait de panne lexicale définie comme telle par les interlocutrices.

Un autre trait distingue l'exemple (4) des corpus de Gülich : comme dans l'exemple (3), il y a dans cet exemple (4) au moins un énoncé qui est inachevé et qui pourtant ne donne lieu à aucun achèvement mais au contraire à une ratification (voir (4 bis) ci-dessous, prise de parole 12N)[6]. Il semble que ces énoncés inachevés et néanmoins ratifiés (*c'est sûr*, pour l'exemple (3); *voilà* pour l'exemple (4)) doivent logiquement conduire à envisager qu'à côté des différents cas d'achèvements, auto- ou hétéro-effectués, réalisés par le locuteur natif ou non natif, considérés par Gülich, il existe une solution simple qui consiste à faire comme si l'énoncé était achevé. L'achèvement devient donc, dans certains cas, facultatif. Gülich remarque que, de même qu'il existe des *embedded* et *exposed corrections* (Jefferson 1982), il existe des achèvements qui sont intégrés et d'autres qui sont exposés, c'est-à-dire qui donnent lieu à une séquence latérale dans laquelle l'achèvement est thématisé en tant que tel. Le fait qu'un énoncé bien qu'inachevé puisse être ratifié montre qu'il y a des achèvements qui vont de soi dans la conversation, qui peuvent se passer d'explicitation. Nous aurions donc là une variante de l'intégration : l'achèvement reste tacite. Ceci semble indiquer qu'il faudrait considérer qu'il y a un axe de variation entre achèvement tacite d'une part et achèvement exposé de l'autre, axe sur lequel on trouverait, du côté du pôle tacite, les achèvements intégrés. Tout achèvement pourrait alors se situer quelque part sur cet axe. On

6 Dans les termes de Gülich, on dirait donc probablement que cet énoncé n'est pas inachevé puisqu'il n'est défini comme inachevé par aucune des deux locutrices.

remplacerait ainsi une représentation dichotomique des comportements interactionnels par une représentation continue[7].

Ces cas d'énoncés inachevés et néanmoins ratifiés, appellent par ailleurs quatre remarques:

1) Ils semblent indiquer que les locuteurs se comprennent à demi-mot – c'est-à-dire à demi-énoncé! Plusieurs facteurs peuvent être impliqués dans cette compréhension anticipée : la familiarité des interlocuteurs l'un par rapport à l'autre ou par rapport à un thème donné, la redondance des propos échangés, etc.

2) On peut remarquer que ces inachèvements ratifiés peuvent être indices de comportements conversationnels très différents : dans une conversation dont l'exolinguisme serait un trait dominant, ils pourraient être le signe que les interlocuteurs abandonnent ponctuellement l'intercompréhension. Au contraire dans une conversation comme celle de l'exemple (4) ils semblent plutôt être un signe de compréhension anticipée.

3) Dans les deux exemples (3) et (4) ces inachèvements surviennent alors qu'un format argumentatif est clairement installé : *mais je ne peux pas ne* pour l'exemple (3), *ils ont quand même* pour l'énoncé 12N de l'exemple (4). Le schéma argumentatif – surtout d'opposition – semble donc offrir un accès privilégié à ce qui va suivre (l'opposition s'interprétant par rapport à ce qui vient d'être dit) comme c'est le cas dans les co-énonciations (voir plus bas par exemple le *pourtant* (7NN) de l'exemple (4)).

4) Coates (1994) propose de traiter globalement des constructions conjointes d'énoncés et de phénomènes très semblables à ces inachèvements ratifiés qu'elle considère comme des interruptions. Pour elle, ces deux phénomènes ressortissent au discours féminin et sont des entorses au modèle de Sacks, Schegloff et Jefferson qu'elle explique en terme de stratégies de politesse. La co-occurrence de ces deux phénomènes dans certaines conversations nous paraît particulièrement intéressante et devrait être étudiée plus avant.

---

7 Notons que cette vision continue des comportements interactionnels a son pendant syntaxique : nous pensons notamment à Berrendonner (1990) qui propose d'assortir la syntaxe du discours de principes variationnels et à Cheshire (1987 : 264) qui remarque : « We would do better to acknowledge the gradience and indeterminacy that exists and to look for ways of incorporating these into our analyses, rather then to try to construct an intellectually "tidy" but unilluminating typology of clearcut categories, into which we then try to force our data ».

Nous allons maintenant étudier soigneusement[8] l'exemple (4) que nous reproduisons ici dans sa totalité :

4 (bis)

1 NN ça c'est intéressant pourquoi les enfin ce n'est pas les les Français ou ou euh les Suisses n'ont pas besoin d'apprendre euh le polonais

2 N mh

3 NN par exemple (rires)

4 N mh

5 NN mais ils disent euh . sans sans savoir euh très bien ce que c'est que c'est très difficile pour eux

6 N oui oui

7 NN pourtant euh ..

8 N ben il n'y a pas de raison que ce soit plus difficile

9 NN pour des Français

10 N absolument

11 NN que le français pour les Polonais (rires)

12 N pou r les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument aucune raison (rires) et mais je crois de toute façon les francophones d'une manière générale i/ ils n'aiment pas tellement apprendre les langues je crois qu'ils s'intéressent pas à ça vraiment bon c'est encore plus vrai des Français je pense les Suisses bon sont obligés d'apprendre l'allemand ils ont quand même

13 NN voilà

14 N mais les Français par exemple c'est fou ce qu'ils sont centrés sur le français hein alors pour eux le français c'est la langue qui est la plus importante et pis ils n'ont pas vraiment envie je crois d'apprendre des langues je sais pas d'où ça vient exactement mais il semble vraiment que les Français sont pas prêts à

8 Pour ce faire nous choisissons une reproduction de l'exemple en portée qui permet de mieux visualiser les constructions conjointes. Nous numérotons chaque prise de parole pour les besoins de l'explicitation.

apprendre beaucoup facilement des langues mais c'est pas une question de don c'est une question que le français c'est une langue qui permet de communiquer à peu près partout pis que ça leur suffit au fond ils attendent que les gens parlent français

15 NN et les gens parlent français (rires)

16 N et les gens parlent français ça marche c'est ça quoi oui oui tout à fait .. (...)

Avant d'étudier en détail cet exemple, nous aimerions faire une remarque générale sur ce qui s'y dit.

Il y a dans cet extrait oscillation entre un discours très général sur l'apprentissage des langues par les locuteurs de différents pays et un discours un peu moins général sur le cas des locuteurs polonais apprenant le français et des francophones apprenant le polonais. De surcroît, si l'on pense au contexte et aux remarques que fait à ce sujet Schegloff (1972), les locutrices analysent le contexte dans lequel elles se trouvent (à savoir une locutrice polonaise parlant très bien le français et une locutrice suisse, francophone, ne parlant pas un mot de polonais, les locutrices ayant toutes deux une formation en linguistique) et elles utilisent le produit de leur analyse de ce contexte pour co-construire leur discours. Il y a donc un discours portant sur leur cas singulier qui n'est jamais tenu mais qui est présent en filigrane : d'une certaine manière les locutrices parlent d'elles-mêmes tout en tenant un discours général. Le *par exemple* (3NN) et le rire qui suit sa formulation en est un indice. De même, plus loin dans la conversation qui est trop longue pour que nous la reproduisons ici dans sa totalité, N reprend:

N: je pense aussi que ça va changer de toute façon maintenant avec l'ouverture et tout ça je pense que . il y aura plus de possibilité d'échanges donc en fait euh ça va devenir intéressant aussi d'apprendre les langues euh comme le polonais par exemple c'est difficile le polonais alors (rires) +

Là encore, on observe ce passage du général *ça va devenir intéressant aussi d'apprendre les langues* au particulier *c'est difficile le polonais alors+* et ici aussi le rire est un indice que les locutrices font allusion à elles-mêmes.

Cette remarque prend son sens si on considère les méthodes que mettent en oeuvre les deux locutrices pour « balayer» de concert le champ du général au particulier et du particulier au général: *les Français ou les Suisses* dit NN en 1, puis elle reproduit un discours qu'elle a manifestement entendu de la bouche d'une ou plusieurs personnes probablement plus ou moins déterminées : *ils disent sans savoir très bien que c'est très difficile pour eux* (NN en 5). Elle s'écarte à nouveau

de ce presque particulier pour parler *des Français* (9, NN) et s'allie avec N pour parler *des Polonais*. En 12, N élargit le propos *les francophones en général* puis particularise à nouveau : *les Français... les Suisses*. Là encore on peut « entendre » derrière les Suisses un « je » qui n'est jamais explicité. L'extrait se termine sur une nouvelle généralisation de N, 14: *ils attendent que les gens parlent français*, généralisation qui est achevée par NN, 15 *et les gens parlent français*. Ici aussi, les rires des deux interlocutrices peuvent être interprétés comme le signe d'une allusion à elles-mêmes. Cette dialectique du général et du particulier peut se comprendre comme une volonté de penser le général à partir du particulier : de produire un discours « intelligent » sur les langues et leur apprentissage en partant d'une expérience singulière, celle de NN. S'il s'agit bien d'une co-construction des deux interlocutrices, alors on peut déjà comprendre comment elles peuvent achever mutuellement leurs énoncés : elles ont présent à l'esprit ce qu'elles cherchent à faire et d'une certaine manière à dire.

Si l'on examine maintenant cet extrait en détail, il semble formé de deux parties : une première partie va de 1NN aux rires de 12N (*pour les Polonais ça c'est sûr qu'il n'y a aucune raison (rires)*) et une seconde partie de *et mais je crois de toute façon...* de 12N jusqu'à la fin. Ce qui justifie cette segmentation, outre le caractère d'abord assez particulier puis plus généralisant du discours, apparaît d'abord visuellement, nous semble-t-il : la première partie est composée d'une succession de prises de parole avec une alternance très rapide des interlocutrices, la seconde au contraire est formée principalement de deux prises de parole.

Pour la première partie, une approche syntaxique[9] permet de mettre en évidence une comparaison à deux termes qui se formulerait ainsi : « il est pas plus difficile de parler la langue X pour des locuteurs de la langue Y qu'il n'est difficile de parler la langue Y pour les locuteurs de la langue X ». L'énoncé qui réalise cette comparaison est produit de la manière suivante (les // marquent le changement de locutrices) : *ben il n'y a pas de raisons que ce* (=apprendre le polonais) *soit plus difficile // pour des Français // absolument // que le français pour les Polonais // pour les Polonais (...)*. Remarquons que cette première partie se construit à partir d'un discours rapporté par la NN (5NN) : *ils disent* (=les francophones) ... *que c'est* (=apprendre le polonais) *très difficile*

9 Pour une analyse détaillée de cet exemple, voir Jeanneret (1993).

pour eux qui est commenté négativement : *sans savoir très bien ce que c'est.* N se contente de produire un feed-back positif : *oui oui.* NN (en 7) commence à articuler à ce discours des autres son propre discours et lui donne un contour clairement d'opposition par rapport à ce qu'elle vient de rapporter : *pourtant.* L'hésitation qui suit marque non pas une lacune lexicale, d'ailleurs NN ne fait rien pour demander de l'aide à N, mais bien, nous semble-t-il, une hésitation sur la construction de son tour de parole. En effet NN depuis la prise de parole 5 est plutôt négative par rapport aux Français et aux Suisses. Or elle parle avec une Suissesse, elle doit donc prendre certaines précautions. Ainsi, par exemple, son commentaire du discours des Français et des Suisses montre quelques hésitations : *ils disent euh* . (suivi d'une pause) *sans sans savoir euh très bien* (répétitions, hésitations). En 7, NN doit, en plus d'avoir mis en doute le discours des Français et des Suisses, produire un énoncé qui est flatteur pour elle : s'il est vrai qu'il y a une certaine difficulté à apprendre le polonais pour des francophones, la difficulté pour apprendre le français doit être aussi grande pour une locutrice du polonais. Or NN parle un français quasi parfait! L'ensemble de tout ceci explique l'hésitation de NN après le *pourtant,* hésitation que N met à profit pour enchaîner *ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile*, notons que le *ce* ici ne reprend plus *apprendre le polonais* mais *le polonais* uniquement. C'est en tout cas l'interprétation de NN qui lorsqu'elle produit le second terme de la comparaison (en 11 NN) dit *que le français* et non pas *que d'appendre le français.* En 10, N énonce un *absolument* qui peut s'interpréter comme une ratification de la complétion.

Dès 12, on entre dans la deuxième partie de l'exemple. Les deux énoncés de N (12 et 14) sont longs et tous les deux sont inachevés : 12N se termine par *les Suisses bon sont obligés d'apprendre l'allemand ils ont quand même* A ce point là de son discours, N le voit accepté, ratifié par NN : *voilà.* Cette acceptation la dispense de terminer son propos : le *voilà* est interprété comme la preuve que la distinction entre Français et Suisses quant à l'occasion d'apprendre au moins une langue étrangère a été comprise. L'achèvement de 12N est donc inutile car son contenu est déjà accepté par les deux interlocutrices. Il y a de la part de NN une anticipation de ce que va dire N mais ici cette anticipation ne va pas se matérialiser par une complétion de sa part mais par une ratification. En 14, N montre que pour elle aussi la ratification a suffi et elle poursuit son discours sur les Français. En 15, NN enchaîne par une complétion : *et les gens parlent le français*, complétion qui est

ratifiée par N d'abord parce qu'elle répète la complétion, manière de la prendre à son compte, puis par *c'est ça quoi* et *oui oui tout à fait.*

En résumé, la place de la syntaxe est très différente dans les deux parties de cet exemple. Dans la première partie, la syntaxe joue un rôle central : elle sert de moule dans lequel viendront s'insérer les différents énoncés. Dans la seconde partie, la syntaxe est organisatrice des tours de parole sans que des constructions syntaxiques ne provoquent – ou ne permettent – de débordement hors des tours : en 14 N la syntaxe permet la complétion mais ne la provoque pas[10]. Qu'est-ce que mettent en jeu alors la ratification avant terme de NN en 13 et sa complétion en 15 ?

NN prend en fait ainsi par deux fois le tour de parole: la première fois elle met par son *voilà* un terme à un énoncé de N, la seconde fois encore, en complétant ce que N dit, elle vient prendre son tour de parole et articuler son discours à celui de N. Le problème que NN tente de résoudre en complétant les tours de N est probablement de stopper un discours extrêmement redondant[11] (N. dit quatre fois que les francophones n'aiment pas apprendre les langues : 1) *Je crois de toute façon les francophones d'une manière générale ils n'aiment pas tellement apprendre les langues;* 2) *je crois qu'ils s'intéressent pas à ça vraiment*; 3) *et pis ils n'ont pas envie je crois d'apprendre des langues;* 4) *mais il semble vraiment que les Français sont pas prêts à apprendre beaucoup facilement des langues.* N dit deux fois que les Français sont centré sur leur langue : 1) *c'est fou ce qu'ils sont centrés sur le français hein;* 2) *alors pour eux le français c'est la langue qui est la plus importante*). NN en terminant l'énoncé de N en 15 prend le tour de parole et provoque à terme un changement de thème de N. En effet, après sa ratification de la complétion de NN, il y a une longue pause puis N continue le tour 16 en changeant de thème : *non mais c'est vrai que en fait euh on a une idée du polonais ou des langues slaves en général qui est fausse parce qu'on les connaît pas simplement (...).*

---

[10] Pour éviter la vision étroite et phrastique de la syntaxe que semble sous-tendre cette observation, on pourrait – à la lumière de la distinction de Berrendonner et Reichler-Béguelin (1989) entre syntaxe de rection et syntaxe de présupposition – distinguer une co-énoncation de rection (à l'oeuvre dans la première partie de l'exemple) et une co-énonciation de présupposition (à l'oeuvre dans la seconde partie).

[11] On pourrait imaginer qu'un discours au débit extrêmement lent provoque lui aussi des complétions de l'interlocuteur.

4. BRICOLAGES SYNTAXIQUES ET TOURS DE PAROLE

Les réflexions faites à partir de l'exemple (4) ont des conséquences sur la notion de tour de parole : comme le fait remarquer Coates (1994), on pourrait être tenté de ne plus définir le tour de parole dans les conversations où il y a ce partage du flux conversationnel comme lié au locuteur. On pourrait admettre que l'alternance des locutrices dans la première partie de (4) donne lieu non à une suite de tours de parole mais à la construction conjointe d'un tour de parole : mais où le faire commencer et où le faire se terminer? Si le tour de parole n'est plus défini par son lien avec la prise de parole d'un locuteur comment le définir? Chez Sacks, Schegloff et Jefferson (1974), le tour de parole est une unité « écologique » : il est défini comme tel en tant que les interlocuteurs structurent leurs prises de parole successivement et en lien étroit par rapport à ce qui vient d'être dit. Dans l'exemple (4) en revanche, l'implicativité séquentielle semble fonctionner en deux étapes : il y a d'abord constitution d'une unité selon un certain mode de structuration, puis intégration de cette unité dans la conversation en tant qu'elle pose un certain type de condition sur sa suite[12]. On pourrait visualiser ces deux étapes ainsi :

5 NN:	mais ils disent euh . sans sans savoir euh très bien ce que c'est que c'est très difficile pour eux
6N	oui oui
7NN+8N+9NN	pourtant euh //ben il n'y a pas de raisons que ce soit plus difficile //pour des Français
10N	absolument
11NN	que le français pour les Polonais (rires)
12 N	pour les Polonais ça c'est sûr qu'il y a absolument aucune raison (rires)...

12 C'est pourquoi la notion d'*intervention* (Roulet et al. 1985) s'est révélée particulièrement adéquate pour rendre compte de cet aspect composé du tour de parole (Jeanneret 1991). Parallèlement, la distinction entre *fonction interactive* et *fonction illocutoire* (Roulet et al. 1985) correspond d'une certaine manière à notre vision de l'implicativité séquentielle en deux étapes. La difficulté que posent ces concepts du modèle développé par Roulet et son équipe pour la description des phénomènes de co-énonciation réside dans la vision hiérarchique qu'ils sous-tendent, vision qui est impropre, à notre sens, à rendre compte de la co-énonciation. On pourrait certes soutenir que 7NN+8N+9NN constitue une intervention discontinue, mais l'analyse de ces phénomènes de co-énonciation en resterait alors là.

On voit que les tours 6 et 10, qui témoignent de la co-construction de la conversation à laquelle se livre ici N par ses acquiescements, permettent de distinguer dans cet extrait 6 tours de parole construits par 8 prises de parole, la partie de tour 12N servant, elle, à ratifier la dernière complétion. Sans les tours 6 et 10, on pourrait soutenir qu'il n'y a qu'un tour de parole entre 5NN et 11NN, mais dans ce cas on devrait quitter l'interaction : l'intérêt ici est justement de voir l'articulation entre une perspective syntaxique qui pousse à grouper 7NN+8N+9NN en un tour et une perspective interactionnelle qui montre que cet extrait est néanmoins également structuré par la co-construction qu'effectue, par ses feed-back, la locutrice N. On aurait pu faire les mêmes remarques à propos de l'exemple (3).

Une fois le lien entre prise de parole et tour de parole problématisé, on peut noter qu'il existe d'autres cas où la segmentation en tours de parole ne paraît pas s'opérer en fonction de l'alternance des locuteurs. Ainsi l'exemple (5) ci-dessous pose un problème de correction de tour de parole en 4 FH qui vient d'une vertaine manière brouiller la construction en tours de parole de la conversation avant de nous offrir un exemple de co-énonciation en 6 FH qui pose le même type de problème :

(5)

	1 BP	alors vous aviez quel âge à ce moment+
	2 FH	ben écoutez je suis née en vingt-sept donc faites le calcul trente-six j'avais enfin on ne peut pas parler uniquement de trente-six pour le Front populaire il y a toute la préparation moi je me souviens de du 6 février trente-quatre et: je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février
	3 BP	et votre père c'était qui+
→	4 FH	ah de mon père André Chamson
	5 BP	André Chamson parce que he . tous les spectateurs ne savent pas donc c'était un écrivain
→	6 FH	très engagé
	7 BP	très engagé à gauche on dit un intellectuel de gauche et donc chez vous il y avait tous les intellectuels de gauche qui sont passés
	8 FH	on ne peut pas être très gâtée ça avec les relations avec les intellectuels de gauche

(exemple emprunté à Moechler, 1986)

On peut considérer la prise de parole de FH en 4 comme une tentative d'opérer une simple correction à son tour de parole précédent (FH, 2). En effet si l'on observe attentivement les tours 2, 3 et 4 on constate qu'en 2, FH termine en disant *et je me souviens de mon père avec un revolver le soir du 6 février.* La question de BP (3) *et votre père c'était qui+* n'entraîne pas, nous semble-t-il une réponse, nous n'avons pas l'impression d'observer avec 3BP et 4FH une paire adjacente, mais plutôt une tentative de réparation – d'où le terme de *bricolage* – du tour précédent. FH tente en effet d'insérer a posteriori son énoncé dans le cours de son tour de parole précédent en indiquant par l'emploi de la préposition *de* qu'il dépend du verbe *se souvenir*: *de mon père André Chamson. André Chamson,* l'élément nouveau, est en position d'apposition – à ce titre il est d'ailleurs une unité monophonique minimale ce qui explique qu'il peut être repris par BP en 5. Cette reprise provoque une séquence latérale sur l'identité d'André Chamson qui, à terme, empêchera FH de revenir à son histoire du 6 février. FH contribuera à la séquence latérale par une co-énonciation en 6 : *très engagé* qui est reprise par BP en 7.

On voit donc que des phénomènes de correction (auto- ou hétéro-effectués, auto- ou hétéro-déclenchés) viennent parfois interférer avec la succession des tours de parole et des locuteurs. A côté de l'exemple (5) qui est un cas de correction hétéro-déclenchée et auto-effectuée, voici un exemple de correction auto-déclenchée et hétéro-effectuée :

(6)

	1 Ens	alors vous avez aimé ce film+ (question reconstruite)
	2 A	ouais c'était pas mal
	3 B	ouais mais un peu difficile à comprendre
	4 C	surtout qu'il n'y avait pas de sous-title (rires)
→	5 Ens	de sous-titres, il n'y avait pas de sous-titres
	6 E	et puis on entendait pas très bien
	7 C	et puis, comment, euh ... Belmondo là il parlait mal
	8 Ens	oh, c'était l' parisien ... comme moi quand je vous disais l'autre jour j'suis toujours à la bourre. (Rires)

(exemple emprunté à Dabène & al., 1990)

Les deux tours de parole qui pourraient n'en former qu'un sont le tour de parole de C en 4 et le tour de l'enseignant en 5 : le tour 4 va être corrigé, la correction est auto-déclenchée par les rires qui signalent une marque transcodique, *sous-title* et hétéro-effectuée par l'enseignant. La

correction s'effectue en deux temps : dans un premier temps, elle a la forme syntaxique requise pour s'insérer à la place de *sous-title* puis dans un second temps elle a la forme requise pour s'insérer à la place de *il n'y avait pas de sous-title* et reconstituer ce qui doit venir s'articuler à *surtout que...*

Dans les exemples (5) et (6), la prise en compte de la syntaxe permet ainsi de pointer un phénomène de «retour» sur un tour de parole précédent. D'une certaine manière ceci aussi pose le problème du tour de parole : va-t-on considérer que les prises de parole 4 et 5 de l'exemple (6) forment un ou deux tours de parole? D'un certain point de vue, le fait qu'en 5 l'enseignant revienne sur la formulation de 4C institue 4C comme un tour de parole. D'un autre point de vue, l'enseignant en 5 propose un autre candidat à la place de celui – à moitié emprunté à l'anglais – de 4C et par là vient co-construire le tour de parole de 4C. Si l'on adopte ce dernier point de vue, on peut même aller plus loin et considérer qu'il y a co-énonciation et donc un seul tour de parole co-construit à partir de 3 par B, C, Enseignant, E et C à nouveau en 7. L'ensemble de cette construction conjointe serait alors une deuxième réponse à une question sur un film – que nous avons reconstituée – à laquelle en 2, A. donne une première réponse. Cette deuxième réponse se positionnerait comme une alternative à la première par *oui mais.*

Ces phénomènes de co-construction d'un tour de parole déboucheraient alors sur une redéfinition du tour de parole. Le tour de parole serait défini non plus par rapport à une prise de parole du locuteur mais par rapport à la pertinence conditionnelle qu'il exerce sur sa suite : c'est en tant qu'unité appelant en retour une unité de même nature que l'on pourrait définir le tour de parole. Pour reprendre l'exemple (1) c'est en tant qu'ils entrent comme premier terme dans une paire adjacente que l'on peut considérer que les énoncés de V et de M formeraient un seul tour de parole. De même dans l'exemple (6) c'est en tant que second terme d'une paire adjacente que les énoncés de 3B à 7C formeraient un seul tour de parole.

Une autre solution qui aurait l'avantage de conserver le lien entre prise de parole et tour de parole serait de considérer que ces phénomènes de co-énonciation qui suspendent la construction de la paire adjacente tant interactionnellement que syntaxiquement, définissent en fait un certain type de séquence conversationnelle sur laquelle il serait intéressant de se pencher plus avant. Dans ces séquences, l'attention des interlocuteurs est tournée vers la co-construction d'énoncés dont la forme et le contenu doivent être

satisfaisants pour chacun. Ceci fait que la procédure de construction de la conversation par paires adjacentes est provisoirement suspendue et que l'ajustement des locuteurs les uns aux autres se matérialise d'une manière différente, par la fabrication conjointe d'éléments. Dans ces séquences, chaque prise de parole représente un tour de parole mais il y a entre ces tours de parole un type de solidarité tout à fait distinct de la paire adjacente. Cette solidarité a un ancrage syntaxique très solide, mais elle trouve des appuis également dans le lexique et dans le sens.

Ainsi la co-énonciation nous invite à nous distancer d'une vision simple de la conversation comme une succession de paires adjacentes et nous permet de mettre en évidence des phénomènes de solidarité entre tours de parole qui relèvent de la fabrication conjointe et de l'achèvement interactif.

© Thérèse Jeanneret 1995

CONVENTIONS DE TRANSCRIPTION

[xxxxx]	indique un chevauchement ponctuel
[xxxx	indique le début du chevauchement. Sans fermeture de crochet (]), les tours de parole se déroulent en même temps jusqu'à la fin de l'un d'eux
[ ]	indique l'endroit d'un chevauchement ponctuel dont le contenu est indiqué à la ligne en-dessous entre crochets [xxxx]
a/	indique un début de mot tronqué
a:	indique un allongement
aaa +	marque une intonation montante
X	indique un mot non compris
(aaa)	indique un commentaire de la transcriptrice
.	indique une pause juste significative
..	indique une pause « longue »

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANDRÉ-LAROCHEBOUVY, D. (1984). *La conversation quotidienne. Introduction à l'analyse sémio-linguistique de la conversation.* Paris: Didier.

BÉGUIN-JEANNERET, T. (1988). « Analyse hiérarchique et fonctionnelle du discours: co-énonciation et mouvement discursif ». *TRANEL*, 13, 15-42.

BERRENDONNER, A. (1990). « Pour une macro-syntaxe ». *Travaux de linguistique*, 21, 25-36.

BERRENDONNER, A., M.-J. REICHLER-BÉGUELIN (1989). « Décalages. Les niveaux de l'analyse linguistique ». *Langue française,* 81, 99-125.

CHESHIRE, J. (1987). « Syntactic variation, the linguistic variable, and sociolinguistic theory ». *Linguistics*, 25, 257-282.

COATES, J. (1994). « No Gap, Lots of Overlap: Turn-taking Patterns in the Talk of Women Friends ». In: D. Graddol, J. Maybin, B. Stierer (Eds). *Researching language and Literacy in Social Context.* Clevedon: Open University, Multilingual Matters, 177-192.

DABÈNE, L., F. CICUREL; M.-C. LAUGA-HAMID; C. FOERSTER (1990). *Variations et rituels en classe de langue.* Paris : Hatier.

DUCROT, O. ET AL. (1980). *Les mots du discours.* Paris : Minuit.

GOFFMAN, E. (1987). *Façons de parler.* Paris : Minuit.

GÜLICH, E. (1986). « L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et de leur achèvement interactif en "situation de contact" ». *DRLAV*, 34-35, 161-182.

JEANNERET, T. (1991). « Fabrication du texte conversationnel et conversation pluri-locuteurs ». *Cahiers de linguistique française,* 12, 83-102.

JEANNERET, T. (1993). « Modes de structuration en conversation ». *Bulletin CILA*, 57, 59-69.

JEANNERET, T. (à paraître). « Relatives co-énoncées : conversation et syntaxe ». *Actes des rencontres linguistiques BENEFRI-Strasbourg des 19-21 mai 1994.*

JEFFERSON, G. (1973). « A Case of Precision Timing in Ordinary Conversation: Overlapped Tag-Positioned Address Terms in Closing Sequences ». *Semiotica,* 9, 47-96.

JEFFERSON, G. (1982). « On Exposed and Embedded Correction in Conversation ». *Studium Linguistik*, 14, 58-68.

LERNER, G. H. (1991). « On the syntax of sentence-in-progress ». *Language in society,* 20, 441-458.

LOUFRANI, C. (1985). « Le locuteur collectif : typologie de configurations discursives ». *GARS*, 6, 169-193.

MOESCHLER, J. (1986). « Connecteurs pragmatiques, lois de discours et stratégies interprétatives : *parce que* et la justification énonciative ». *Cahiers de linguistique française*, 7, 149-167.

MOREL, M.-A. (1983). « Vers une rhétorique de la conversation ». *DRLAV*, 29, 29-68.

ROULET, E. ET AL. (1985). *L'articulation du discours en français contemporain.* Berne : Lang.

RUBATTEL, C. (1985). « Polyphonie, syntaxe et délimitation des énoncés ». *TRANEL*, 9, 83-103.

SACKS, H., E. A. SCHEGLOFF, G. JEFFERSON (1974). « A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation ». *Language*, 4, 696-735.

SACKS, H. (1992). *Lectures.* Londres : Blackwell.

SCHEGLOFF, E. (1972). « Notes on a Conversational Practice: Formulating Place ». In P. P. Giglioli (Ed). *Language and social context.* Harmondsworth : Penguin Education, 95-135.

TODOROV, T. (1981). *Mikhaïl Bakhtine. Le principe dialogique. Ecrits du Cercle de Bakhtine.* Paris : Seuil.